

L'apprentissage mène aussi à l'université

Avec ou sans maturité professionnelle ou spécialisée, des programmes ouvrent les portes des facultés

Léonore Bimpage

Office pour l'orientation, la formation professionnelle et continue (OFPC)

Les formations initiales de Nelson Amici et Loïck Levingston ne les prédisposaient pas à des études académiques. Pourtant, tous deux sont désormais étudiants, grâce à deux programmes donnant accès aux universités romandes: l'admission sans maturité et la passerelle DUBS.

Loïck Levingston a bénéficié du premier. Désireux d'entrer rapidement dans la vie active après sa scolarité obligatoire, il entreprend un apprentissage d'employé de commerce à la Direction générale de l'Office cantonal de la détention (DGOCD), à Genève. «Durant ma formation, je me suis créé un solide réseau professionnel qui m'a permis de trouver rapidement du travail dans mon domaine d'activité, au Centre de détention administratif de Favra, au Ministère public et dans plusieurs tribunaux du canton de Genève.» Autant d'expériences qui lui permettront de se familiariser avec les procédures judiciaires, à travers, notamment, sa participation



PHOTOS: LÉONORE BIMPAGE-OFPC-SISP



Après un parcours atypique, Loïck Levingston (à gauche) et Nelson Amici ont débuté leur cursus universitaire à la rentrée 2018.

«Nous nous efforçons de faciliter cet accès pour des personnes motivées dont le parcours est atypique»

Karin Hehlen

Responsable du service d'orientation et carrières de l'Université de Lausanne

à un bon nombre d'audiences. Le jeune professionnel décide alors de se lancer dans des études de droit pour devenir juriste ou avocat, en bénéficiant de la procédure d'admission offerte par l'Université de Genève.

Spécificité suisse

«Pour être admis sans disposer d'une maturité gymnasiale, il faut remplir un certain nombre de conditions: justifier d'une activité professionnelle régulière, être âgé de plus de 25 ans, être de nationalité suisse ou bénéficier d'un permis de séjour depuis trois ans. Et franchir avec succès les différentes étapes (évaluations, entretiens, examens, etc.) prévues par la faculté choisie», explique Marc Pochon, conseiller pour les candidats non porteurs de maturité (NPM) à l'Université de Genève.

Cette perméabilité, propre au système suisse de formation, est

très appréciée et passablement recherchée: «Chaque année, environ 100 personnes se portent candidates», précise le conseiller.

Dans le canton de Vaud, même souplesse pour passer d'une filière à l'autre: «Nous nous efforçons de faciliter cet accès pour des personnes motivées dont le parcours est atypique», commente Karin Hehlen, responsable du service d'orientation et carrières de l'Université de Lausanne. Les candidats, dès l'âge de 20 ans, peuvent passer un examen préalable prouvant qu'ils possèdent les capacités nécessaires à la réussite d'études universitaires. L'admission peut également s'effectuer via l'élaboration d'un dossier retraçant l'expérience professionnelle, dès l'âge de 25 ans.

«Une nouvelle vie!»

Mais attention: avec une entrée sur dossier ou sur examen préala-

ble, il est impossible de changer de faculté à mi-parcours. Il faut donc disposer d'un projet d'études bien ficelé, comme celui de Loïck Levingston. «L'apprenti encore hésitant aura intérêt à choisir plutôt la passerelle DUBS, confirme Olivier Maggioni, directeur du Gymnase du Soir de Lausanne. Cet examen permet aux porteurs d'une maturité professionnelle ou spécialisée d'accéder à toutes les filières d'études universitaires.»

Nelson Amici le clame haut et fort: «Cette passerelle m'a offert une nouvelle vie! Après le Cycle d'orientation et malgré mes très bonnes notes, je voulais rouler ma bosse et travailler. J'ai donc effectué un apprentissage de maçon.» L'expérience sera marquante, mais pas toujours évidente: «Je me réveillais à cinq heures du matin pour me rendre au travail, dans des conditions météorologi-

Contacts

Admission sans maturité

Université de Genève:
Orientation VAE-NPM,
tél. 022 379 72 24
Université de Lausanne
service d'orientation et
carrières, tél. 021 692 21 30

Passerelle DUBS

Genève: COPAD,
tél. 022 388 33 70
Lausanne: Gymnase du Soir,
tél. 021 316 09 60
(passerelle DUBS et
préparation à l'examen
préalable). **L.B.**

ques parfois difficiles.» Sa maturité professionnelle en poche, le jeune bâtisseur découvre que les portes de l'université peuvent s'ouvrir devant lui et s'empresse de s'inscrire à la passerelle DUBS. «La préparation dure une année, en journée ou le soir, explique-t-il. J'ai eu beaucoup de plaisir à me rendre aux cours avec des élèves vraiment motivés à étudier. La classe dégageait une riche énergie et beaucoup de solidarité. De belles amitiés se sont créées.»

Voici quelques semaines à peine, Loïck Levingston et Nelson Amici ont commencé à suivre leurs cours universitaires. Le premier espère obtenir un master en droit et poursuivre par l'école d'avocature. Le second profite à fond de son nouveau statut d'étudiant en philosophie et en histoire: «La question des débouchés professionnels, je me la poserais plus tard!»